



VOTRE PORTAIL FAMILLE EVOLUE !

Chers Parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le « Portail Famille » se diversifie et vous offrira de nouveaux services dès la rentrée de septembre 2018.

- **LA RESTAURATION SCOLAIRE** :

- ✓ Annulation des repas (7 jours avant la date effective du repas réservé),
- ✓ Réservation de repas supplémentaires (en dehors du contrat initial).

- **LE PERISCOLAIRE** :

- ✓ Réservation hebdomadaire des créneaux du matin de 7 H 30 à 8 H 20 et/ou du soir de 16 H 45 à 18 H 00 (au plus tard le vendredi 23 H 59 pour la semaine suivante).

La tarification trimestrielle reste inchangée toutefois en cas de présence non réservée une pénalité de 1 euro par jour concerné sera appliquée.

- **L'ALSH « La Bulle d'Air » (Extrascolaire)** :

Pour les mercredis :

- ✓ Annulations (7 jours avant la date effective du mercredi souhaité),
- ✓ Réservations (2 jours avant la date effective du mercredi souhaité, soit au plus tard le lundi 23 H 59 précédent).

- **Transmission des certificats médicaux, documents à télécharger...**

ATTENTION :

Concernant les réservations pour les **mercredis de la rentrée 2018-2019** prévues le **27 août 2018**, le « Portail Famille » ne sera pas encore opérationnel, vous devez donc nous **adresser un courriel ou venir en nos bureaux au service Enfance Jeunesse (au-dessus du CCAS)**.

PETIT RAPPEL

Le Dossier Unique d'inscription donne l'accès au service Extrascolaire proposé (mercredis et vacances) mais ne fait pas office de réservation ou d'inscription. Les réservations doivent être effectuées par vos soins en précisant le nom du ou des enfants ainsi que les jours de réservations souhaitées.

Nous invitons les parents qui n'ont pas de code d'accès au Portail famille à se rapprocher du service enfance jeunesse par mail (centra@mairie-eguilles.fr) ou par téléphone au 04 42 92 35 32

Un guide d'utilisateur du « Portail Famille » vous sera transmis au mois de septembre 2018.